

Trémeur Infos



Bulletin d'Information n° 19 - Mai 2019

Tout au long de l'année, les associations communales contribuent à l'attractivité et à l'animation des territoires. Le dynamisme de la vie sociale, culturelle et sportive d'une commune rurale comme la nôtre repose en grande partie sur leurs initiatives. Les dirigeants et adhérents bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour créer des activités, organiser des événements et des festivités, qui contribuent au « bien vivre ensemble ». Non seulement ces actions participent au dynamisme et à la vitalité de la commune mais elles contribuent au renforcement du lien social et à l'insertion des nouveaux habitants que nous avons le plaisir d'accueillir à Trémeur.

Conscients du rôle irremplaçable des associations dans la vie communale, les élus soutiennent leurs actions en mettant les structures communales à leur disposition et les soutiennent par des subventions. Dans le budget 2019, plus de 7 000 € ont été consacrés aux associations communales et intercommunales (notamment en partenariat avec Broons) au sein desquelles les trémeurois sont membres actifs.

L'arrivée des beaux jours coïncide avec le renouveau des fêtes de plein air organisées par nos associations communales. Le mois de juin est particulièrement dense en activités :

- 02 juin : « Poulet grillé à emporter » (financement des activités organisées par le club des ifs).
- 16 juin : « Kermesse de l'école » (financement des projets pédagogiques et des activités des enfants de l'école).
- 22 juin après-midi : « Fête de tous les voisins » sur la place de l'église » (chacun amène à manger et à boire, possibilité de griller sur place, jeux de boules, de palets...).
- En soirée « Fête de la musique au Trem Neizh Café » (scène ouverte et participation de groupes musicaux).
- 29 juin « Caisses à savon, 3^{ème} édition » (course des caisses conçues et fabriquées par les candidats), humour, musique et bonne humeur sont au rendez-vous.
- En soirée « Repas sous chapiteau et musique » (association des agités de la rosette).

La randonnée gourmande du dimanche 02 septembre est un autre rendez-vous d'importance qu'il convient de noter sur vos agendas. Les organisateurs y réfléchissent déjà depuis plusieurs mois et nous promettent quelques surprises notamment par la présence d'une chanteuse ayant eu les honneurs de la télévision il y a quelques semaines.

Ces activités permettent aux associations organisatrices de disposer de ressources qui vont leur donner les moyens, tout au long du reste de l'année, d'organiser des activités et de conduire des projets pour leurs adhérents mais aussi pour l'ensemble de la population.

Au nom des élus et des agents, je souhaite à chacun de passer un bel été riche en soleil et en festivités de tous genres.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire, Francis DAULT

Permanences du Maire et des Adjointes

Prochaine permanence de 11h00 à 12h30 :

- Samedi 1^{er} juin par Francis DAULT

Nouveaux Habitants

- ◆ LABBÉ Franck et Valérie et leurs enfants au 1 la Générais.
- ◆ BERTOZZI Tony, SARAÏS Sonia et leurs enfants au 30 le Menu-Bois

État-Civil

Décès :

- ◆ **Henri FRANCOIS**, 2 passage des Chênes, décédé à Dinan le 30 mars 2019 à l'âge de 79 ans.
- ◆ **Prosper LEBRAS**, le Clairay, décédé à Saint-Méen-le-Grand le 25 avril 2019 à l'âge de 89 ans.
- ◆ **Christiane BOLORÉ, née TOUZÉ**, l'Ardillière, décédée à Rennes le 13 mai 2019 à l'âge de 80 ans.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le mardi 4 juin et le jeudi 20 juin 2019 le matin.

Service National

Les jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie à compter de leur date d'anniversaire, et au plus tard dans les 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie muni de la carte d'identité et du livret de famille.

Rue des Fontaines

Afin de tester l'efficacité des dispositifs de ralentissement prévus dans le cadre des travaux à venir, les balises vont être mises en place au cours du mois de juin à deux emplacements sur la rue des Fontaines.

Club des Ifs

Le club des Ifs organise sa traditionnelle **vente de poulets grillés à la Trémeuroise le dimanche 2 juin**. Tarif 8 € le poulet pour 2 personnes ; contact pour commande (avant le 28 mai) : 02 96 84 81 24, 02 96 84 70 84, 02 96 84 81 07. Enlèvement à partir de 11 h près de la salle des Fêtes.

Mission Argent de Poche

L'OISCL de Broons avec le soutien financier de Lamballe Terre et Mer, ainsi que de la CAF, propose aux jeunes de 16 à 18 ans de réaliser des missions « ARGENT DE POCHE » pendant l'été.

Ce sont des missions d'une durée de 3 heures qui permettent aux jeunes de découvrir le monde du travail, de participer à l'amélioration de leur cadre de vie et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par demie journée, soit 75 € pour 5 missions au maximum. Retrait des dossiers d'inscription auprès de l'OISCL au 02 96 84 73 36 ou sur le Point d'Information Jeunesse à : pij@lamballe-terre-mer.bzh

Lutte contre les Chenilles Processionnaires du Pin

Pour choisir la solution la mieux adaptée à votre situation, contacter la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor : 02 96 01 37 00.

Mail : fgdon22@gds22.asso.fr

Message de la Gendarmerie

Pour signaler une fraude à la carte bancaire : www.perceval.fr
Besoin d'une information (internet) la brigade numérique : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
Pré-plainte en ligne (internet) www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Maison de services au public

Rappel - La Poste a ouvert une Maison de services au public dans ses locaux situés 2 place du Docteur Laurent à Broons. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Broons, la préfecture et plusieurs opérateurs publics du département : CAF, MSA, CARSAT Bretagne, Pole Emploi et CPAM des Côtes d'Armor.

Nouveau : un accompagnement individualisé.

Karen LE SOLLEU, chargée d'accompagnement de Familles Rurales, est à votre disposition le mercredi, de 9 h00 à 12h00, pour vous aider gratuitement dans vos démarches administratives.

Lamballe Terre & Mer

INFORMATIONS SOCIALES

Deux Services d'Aide Sociale sur notre Territoire :

Le CIAS (Centre Intercommunal d'action sociale) de Lamballe Terre et Mer accompagne au quotidien les personnes en situation d'handicap.

Des prestations peuvent être mises en place de manière ponctuelle ou permanente, telles que : entretien du logement, du linge, aide aux courses, livraison de repas, aide à la toilette, à l'habillage, soins infirmiers à domicile, déplacements (médecin, coiffeur...), promenades, activités adaptées, animations individuelles ou collectives, écoute...

Pour vous ou un proche, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CIAS, sur le site de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle. Renseignements : 02 96 50 69 80 ou 02 96 50 73 20. Courriel : cias@lamballe-terre-mer.bzh

L'ASAD MENE RANCE

De la garde d'enfants aux travaux de bricolage ou de jardinage en passant par l'assistance aux seniors, le portage de repas, ou l'aide aux tâches ménagères, une équipe de professionnels spécialisés est à votre service pour vous accompagner. L'ASAD intervient aussi dans le cadre du handicap et des soins à domicile.

Accueil du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

1, rue du 19 Mars 1962 - 22250 BROONS - Tél. 02 96 84 63 43

PERMANENCE PUERICULTRICE PMI - (Services Gratuits)

Madame Delphine BOULLET vous accueille tous les jeudis de 14 h à 16 h sans RDV à la Maison des Services de Plénée-Jugon - 31, rue du Général de Gaulle.

Mission de la PMI (enfants de 0 à 6 ans) : pesée, conseils (allaitement diversification, alimentation, propreté) Suivi médical et vaccinal.

Relais Parents Assistants Maternels

Ce sont des lieux de jeux, de partage et d'échanges destinés aux professionnels et aux parents **accompagnés d'enfants de moins de 4 ans.**

Elisabeth CHAUVEL anime les espaces-jeux suivants :

- Mardi 11 juin - Motricité - Espace Grand Clos à Sévignac
- Mardi 21 juin - Espace-jeux - Espace Grand Clos à Sévignac

Renseignements : 02 96 50 62 26 ou www.lamballe-terre-et-mer.bzh

Conciliateur de Justice

Prendre RDV auprès de l'accueil du Tribunal (02 96 87 16 96) ou au secrétariat de la Mairie d'Evran (02 96 27 40 33)
Monsieur Antoine VIRENQUE - Conciliateur de Justice.

Petites annonces

Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder - libre de suite. Tél. : 02.96.84.87.11

Important

Les articles pour l'Ardoulette qui paraîtra en juillet devront être transmis en mairie pour le Lundi 17 juin 2019.